

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 17 avril 2018, à 16 h 30, situé au 191, rue du Palais, salle 322 à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Rémi Demers, président
Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Évelyne Beaudin, administratrice
Monsieur René Couture, administrateur
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Monsieur Julien Lachance, administrateur
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur François Desmarais, directeur général par intérim
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative
Madame Marie-France Delage, personne-ressource, Ville de Sherbrooke
Madame Hélène Paré, vérificatrice, Joly Riendeau & Ass.
Monsieur Serge Cormier, avocat, Services juridiques, Ville de Sherbrooke

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice
Madame Maryse Gosselin, administratrice

1. VALIDATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU 20 MARS 2018
3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 VÉRIFIÉS PAR MADAME HÉLÈNE PARÉ, VÉRIFICATRICE, JOLY RIENDEAU & ASS.
4. RENOUVELLEMENT MANDAT DES ADMINISTRATEURS
5. AFFAIRES DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU
 - 5.1 Retour sur les avis
 - 5.2 Reports budgétaires

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL
 - 6.1 Rapport du directeur général par intérim
 - 6.2 Présentation du rapport financier au 31 janvier 2018
7. DOSSIER DE RESSOURCES HUMAINES – HUIS CLOS
8. DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
9. RÈGLEMENT 1200 – BUREAUX DE 750 M² ET PLUS
10. MISE À JOUR DU PROCESSUS D'EMBAUCHE DU NOUVEAU DG
11. DIVERS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. VALIDATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Rémi Demers, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare l'ouverture de l'assemblée à 17 h 05.

C.A. 2018-17

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'ajouter au point divers :
Lettre de démission de madame Danielle Barrette.

2. COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE TRAVAIL DU 20 MARS 2018

Le compte rendu de l'atelier de travail du 20 mars a été déposé aux membres du conseil d'administration.

C.A. 2018-18

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'atelier de travail du 20 mars 2018

3 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 VÉRIFIÉS PAR MADAME HÉLÈNE PARÉ, VÉRIFICATRICE, JOLY RIENDEAU & ASS.

Considérant que les livres et les états financiers de l'organisation doivent être vérifiés chaque année par le vérificateur nommé par les membres lors de l'assemblée générale annuelle;

Considérant que Joly, Riendeau & Duke, c.a. fut mandaté lors de l'assemblée régulière du 19 avril 2017, pour assurer la vérification des états financiers de la Corporation de l'exercice se terminant au 31 décembre 2017.

Considérant que la vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et a comporté, par conséquent,

les sondages des comptes et les autres procédés de vérification que l'on a jugé nécessaires dans les circonstances aux fins de l'expression d'une opinion sur les états financiers;

Considérant que de l'avis du vérificateur, les états financiers de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.

C.A.2018-19

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2017 tels que présentés par le vérificateur et de les transmettre le plus tôt possible aux responsables de la Ville.

4. RENOUVELLEMENT MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Considérant que les affaires de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke sont administrées par un conseil d'administration composé de quinze (15) membres;

Considérant que madame Julie Roy et monsieur Éric Fernet de la catégorie communauté affaires et institutionnelle, ont manifesté un intérêt poursuivre leur implication au sein de Commerce Sherbrooke;

Considérant que mesdames Danielle Barrette et Maryse Gosselin de la catégorie communauté affaires et institutionnelle, n'ont plus de disponibilités afin de poursuivre leur implication au sein de Commerce Sherbrooke;

Considérant que madame Rachel Lajeunesse et monsieur Simon Audet de la catégorie citoyen ont manifesté un intérêt pour poursuivre leur implication au sein de Commerce Sherbrooke;

Considérant qu'un poste dans la catégorie citoyen de l'Arrondissement de Jacques-Cartier et du Mont-Bellevue est vacant;

Sur proposition dûment faite et résolu, il est résolu à l'unanimité de proposer au Conseil municipal de la Ville de Sherbrooke de reconduire madame Julie Roy et monsieur Éric Fernet, la catégorie communauté affaires et institutionnel.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'informer les personnes responsables des Arrondissements Lennoxville et Fleurimont de l'intérêt de madame Rachel Lajeunesse de monsieur Simon Audet à poursuivre leur implication à titre de citoyen au sein de Commerce Sherbrooke.

C.A.2018-20

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de procéder par un appel de candidatures avec les profils recherchés, dans le journal La Tribune afin de combler les postes vacants.

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU COMPTE RENDU

5.1 Retour sur les avis

AVIS 2018-05 – 3400 King Ouest (Costco actuel)

Considérant que certains usages permis dans le secteur du règlement de zonage 1200 ne reflètent pas son identité et sa vocation;

Considérant que l'usage *C-1203 Entrepôt en général et entreposage frigorifique* est incompatible avec l'identité et la vocation du secteur;

PAR CONSÉQUENT :

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général par intérim de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre l'usage C-1203 Entrepôt en général et entreposage frigorifique dans la zone C0526.

INSERTION DANS LE LIVRE

Puisque nos règlements généraux ne prévoient pas la possibilité de tels votes mais que l'ensemble des administrateurs ont décidé de donner suite à cette décision en raison du court délai.

C.A. 2018-21

IL EST RÉSOLU de ratifier cette décision du 9 avril 2018 et d'appliquer l'ensemble des décisions prise comme si elles avaient été décidées lors d'une assemblée régulièrement tenue.

Avis 2018-06 – Quartier Portland (Groupe Laroche)

CONSIDÉRANT l'attractivité indéniable des sites situés dans la zone C1817;

Considérant que le taux de vacance des espaces de bureaux se chiffre à plus de 9 % sur le territoire de Sherbrooke;

Considérant que l'usage « bureau structurant » est incompatible avec le Pôle de voisinage identifiée par Commerce Sherbrooke à l'intersection Portland/Boulevard Industriel/René-Lévesque;

Considérant que les orientations du Schéma d'aménagement et de développement touchant le bureau structurant sont toujours pertinentes;

PAR CONSÉQUENT :

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général par intérim de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre la construction de bureaux privés de plus de 750 m² dans la zone C1817 et de restreindre les usages commerciaux de classe 2 et de classe 3 dans les C1124, C1125 et C1126.

INSERTION DANS LE LIVRE

Puisque nos règlements généraux ne prévoient pas la possibilité de tels votes mais que l'ensemble des administrateurs ont décidé de donner suite à cette décision en raison du court délai.

C.A. 2018-22

IL EST RÉSOLU de ratifier cette décision du 9 avril 2018 et d'appliquer l'ensemble des décisions prise comme si elles avaient été décidées lors d'une assemblée régulièrement tenue.

5.2 Reports budgétaires

Considérant que d'autres projets que ceux déjà reportés ont été amorcés et non complétés en 2017, il est proposé aux administrateurs de reporter une partie du surplus budgétaire à l'année 2018.

Considérant qu'une subvention d'Emploi Québec de 5 250 \$ avait été accordée et versée pendant l'année 2017 à Commerce Sherbrooke afin de procéder à la révision du « Guide de l'employé »;

Considérant que le budget total de cette révision avait alors été évalué à 10 500 \$;

Considérant qu'une partie de cette enveloppe a été utilisée pour la révision de l'échelle salariale.

Il est donc proposé de reporter 6 500 \$ à l'année 2018.

Considérant qu'un budget de 16 500 \$ avait été planifié pour la publication de l'Observatoire commercial (Info-commerce) pour l'année 2017;

Considérant qu'à la suite du départ de l'ancien directeur général, l'édition de l'automne a dû être reportée;

C.A. 2018-23

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter les reports de budget pour la révision du « Guide de l'employé » ainsi que pour l'Observatoire commercial totalisant un montant de 14 500 \$.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Rapport du directeur général par intérim

Monsieur François Desmarais fait un suivi concernant la rencontre avec les élus qui a eu lieu le 13 avril dernier, à la salle 322, de l'Hôtel de ville.

Cette rencontre avait pour but de faire la présentation aux nouveaux et anciens élus, les différents organismes de développement économique sur notre territoire et de les sensibiliser aux missions complémentaires de chacun. Le conseil d'administration félicite monsieur Desmarais pour cette initiative qui a été apprécié par l'ensemble des élus présents.

M. Desmarais fait la présentation visuelle aux membres du conseil d'administration de la nouvelle plate-forme web : Le guichet Unique.

Le programme d'accompagnement personnalisé aux PME pour la vente en ligne avec la CQCD porte fruit puisque nous avons reçu à ce jour une dizaine de réponse.

Au début du mois de mai, plusieurs rencontres sont prévues avec les comités de gestion des Arrondissements King Est, Lennox et centre-ville dans le but de recadrer les projets de revitalisation avec les partenaires.

6.2 Présentation du rapport financier au 31 janvier 2018

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 31 janvier 2018;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 11 janvier 2018;

C.A. 2018-24

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier au 31 janvier 2018.

7. DOSSIER DE RESSOURCES HUMAINES – HUIS CLOS

Considérant qu'il s'agit d'un dossier de ressource humaine, le dossier sera traité de façon confidentielle.

8. DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Considérant le partage d'une direction générale avec Pro-Gestion;

Considérant que Commerce Sherbrooke créera un poste de direction générale adjointe et que le titulaire de ce poste sera nommé ultérieurement.

C.A. 2018-25 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de créer un poste de direction générale adjointe et que le titulaire de ce poste soit nommé ultérieurement.

9. RÈGLEMENT 1200 – Bureau de 750 m² et plus

Une demande du service d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke nous a été acheminée afin que Commerce Sherbrooke débute un processus de réflexion en lien avec la réglementation restreignant les bureaux de 750 m² et plus à s'établir au centre-ville. Une demande d'avis pourrait possiblement être demandée à l'automne prochain en ce sens. Les membres du conseil d'administration ont ainsi été informés de cette éventualité.

10. MISE À JOUR DU PROCESSUS D'EMBAUCHE DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Rémy Demers informe les administrateurs que le comité de sélection formé de Pro-Gestion et Commerce Sherbrooke ont procédé aux entrevues de trois candidats. De ce nombre, seulement un a été retenu pour passer un test psychométrique.

11. LETTRE DE DÉMISSION DE MADAME DANIELLE BARRETTE

Considérant le dépôt de la lettre de démission de Madame Danielle Barrette, administratrice sur le conseil d'administration de Commerce Sherbrooke depuis le 15 mars 2015;

C.A.2018-26 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de prendre acte de la lettre de démission de madame Barrette et de lui signifier par l'envoi d'une lettre de remerciement, toute notre reconnaissance pour son implication au sein de notre organisation.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A.2018-27 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 27.



Sophie Breault, secrétaire
2018-04-17